



Le Ministère de la culture, Direction Générale de la Création Artistique et Direction Régionale des Affaires Culturelles,
La Région Hauts de France,
La Ville de Lille,
La Ville de Tourcoing,

recherchent

un(e) / des artiste (s) engagés dans le champ théâtral

pour diriger le Théâtre du Nord (SARL), centre dramatique national (CDN) et l'École du Nord (association statutairement rattachée au Théâtre du Nord), école professionnelle supérieure d'art dramatique.

La première mission d'un CDN est la création théâtrale. C'est un lieu de référence, régionale, nationale et internationale, où se rencontrent et s'articulent toutes les dimensions du théâtre : la recherche, l'écriture, la création, la diffusion et la transmission. L'ensemble des missions d'intérêt public attachées au label CDN est défini par le cahier des missions et des charges fixé par l'arrêté du 5 mai 2017.

Le Théâtre du Nord est situé au cœur d'une Métropole (MEL) regroupant 95 communes et plus d'un million d'habitants, au sein de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. C'est un des deux centres dramatiques nationaux de la Région Hauts-de-France.

Le CDN dispose d'équipements répartis sur plusieurs sites : à Lille, en cœur de Ville, avec deux salles (440 places et 88 places) et à Tourcoing, au cœur du quartier Brun Pain, avec une salle de 316 places. L'effectif permanent est de 54 salariés ETP, dont 32 salariés en CDI. Budget 2019 : 5 800 000 €.

L'École du Nord dispose d'un espace dédié à Lille, au sein du quartier des Bois Blancs, composé de 380m², qui sera entièrement rénové en février 2021. Elle propose une formation professionnelle supérieure aux métiers de comédien et d'auteur dramatique et accueille tous les 3 ans une promotion d'élèves recrutés sur concours. L'effectif permanent est de 3 salariés. Budget 2019 : 600 000 €.

En outre, un espace spécifique est loué sur le territoire de la MEL à des fins d'atelier de décor.

Sont recevables les candidatures d'un ou plusieurs artistes engagé(s) dans le champ théâtral. Une précédente expérience de direction de CDN ou tout autre établissement culturel de premier plan serait fortement valorisée.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique (ainsi qu'un bilan quantitatif de diffusion de leur production sur les 3 dernières années) accompagnées d'un curriculum vitae jusqu'au 2 novembre 2020 à :

Madame la Directrice Générale de la Création Artistique par email à l'attention de guilhem.chabas@culture.gouv.fr

Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles des Hauts de France par email à l'attention de barbara.lugez@culture.gouv.fr

Monsieur le Président du Conseil Régional Hauts de France par email à l'attention de dimitri.van-meenin@hautsdefrance.fr

Madame la Maire de Lille par email à l'attention de sec.culture@mairie-lille.fr

Madame la Maire de Tourcoing par email à l'attention de mberthet@ville-tourcoing.fr

Quatre à six candidats au maximum seront pré-sélectionnés après concertation entre l'État, les Villes de Lille et Tourcoing et la Région Hauts-de-France, dans le respect du principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités de direction.

Les candidat.es pré-sélectionné.es devront élaborer un projet artistique, culturel et pédagogique en s'appuyant sur la note d'orientation qui leur sera remise, présentant notamment le Théâtre et l'École du Nord, le contexte théâtral et artistique de la région, le cahier des charges des centres dramatiques nationaux, et tous les éléments utiles à sa rédaction.

Ils présenteront leur projet artistique, culturel et pédagogique devant un jury composé des représentants des différents partenaires publics (début février 2021).

Au terme de la procédure de sélection, le ou les artistes retenu(s) par le jury devront recevoir l'agrément du Ministre de la Culture, pour une prise de fonction **au 1^{er} mars 2021**, dans le cadre d'une première convention de 4 ans.

Le processus de recrutement de la 7^{ème} promotion de l'École du Nord commençant le 11 mars 2021 avec les auditions de concours, les candidats devront prendre toutes les dispositions utiles pour être opérationnels avec un jury à cette date.